

16-4<sup>a</sup> s. Gob REGALO DEL Dr. PULMO

9

PREMIER  
CONGRÈS ÉGYPTIEN DE MÉDECINE

SOUS LE HAUT PATRONAGE  
de Son Altesse ABBAS II HILMI, Khédive d'Égypte.

COMPTES RENDUS

PUBLIÉS PAR  
GEORGES VAYSSIÉ

I  
PATHOLOGIE INTERNE



LE CAIRE  
IMPRIMERIE NATIONALE  
1904



avant la constatation des premiers cas (1827), l'on voyait beaucoup de rongeurs crevés dans les rues, ainsi que des animaux de basse-cour, chèvres, chiens et chats, mais ces épizooties ont disparu aussitôt que la maladie eût pris la forme épidémique, pour ne plus reparaitre dans les suivantes manifestations pestilentielles. Mentionnons aussi, suivant une communication faite par le médecin sanitaire de Beyrouth, que le bacille de la peste a été rencontré parmi les moustiques vivant autour d'un malade atteint de la peste.

Les mesures appliquées pour combattre les épidémies de peste ne diffèrent pas de celles en vigueur aux Indes et ailleurs. Isolement du malade et de ses parents et leur déplacement hors de la ville dans des hôpitaux ou des locaux spéciaux. Isolement et mise en observation pendant 10 à 15 jours de toutes les personnes qui ont pu être mises en contact avec le malade. Incinération des objets lorsque possible. Désinfection sous toutes les formes des effets qu'on ne peut brûler, du local occupé par le malade ou les personnes contaminées et des égouts. Visites médicales journalières de tout le quartier où des cas de peste ont eu lieu. Mesures générales d'hygiène et de salubrité publique. Inoculations préventives de sérum Yersin aux personnes accompagnant les malades, et traitement par le même sérum des malades mêmes, avec effets encourageants. Destruction autant que possible des rats et souris.

### CONCLUSION

Bien que la peste orientale se soit manifestée durant ces cinq dernières années dans les possessions ottomanes de la mer Rouge (Djeddah et Yambo), du Golfe Persique (Bassorah), de la Méditerranée (Smyrne, Beyrouth), de la mer Noire (Trébizonde, Samsoun) et dans la ville de Constantinople même, elle n'a pas formé un foyer épidémique et ne s'est propagée nulle part dans l'intérieur du pays. Il est donc à déduire après cette étude que la peste bubonique, une fois sortie de ses foyers permanents de l'Extrême-Orient, s'achemine bien vers le Nord et l'Europe, mais perd son caractère expansif ou

est vite enrayée par les mesures que les Etats opposent à sa marche envahissante. Cliniquement, c'est bien la peste des temps anciens mais, au point de vue épidémiologique, la peste que nous observons n'a de commun que le nom avec le fléau antique.

N'était ce nom légendaire, les populations seraient moins effrayées de la marche de la peste, et les mesures sanitaires seraient modifiées conformément au progrès de la science, sans nuire aux intérêts commerciaux.

#### IV

### MESURES PRISES A ALGER CONTRE L'INVASION DES MALADIES PESTILENTIELLES

RÉSULTATS DES DIX DERNIÈRES ANNÉES, 103860

par le Dr L. RAYNAUD,

Directeur de la Santé, à Alger.

Le Service sanitaire maritime algérien comprend quatre directions, qui sont, de l'ouest à l'est : Oran, Alger, Philippeville et Bône. A la tête de chacune est un docteur en médecine ayant sous ses ordres un personnel d'agents et de gardes variant avec les besoins, ainsi que des sous-agents pour les ports secondaires.

Jusqu'au moment où éclata la peste de Bombay, tous les ports de la colonie étaient ouverts aux navires des provenances les plus variées. A partir de cette époque, un décret <sup>(1)</sup> décida que, seul, Alger pourrait recevoir les navires venant de régions contaminées ou suspectes.

Alger, en effet, possède un *lazaret* situé à Matifou, sur une pointe à 14 milles en face de la ville, et une *station sanitaire* fonctionnant depuis 1896, établie à l'entrée du port sur un môle isolé <sup>(2)</sup>.

Le lazaret de Matifou comprend : une dizaine de pavillons séparés, destinés à loger des quarantainés de toutes catégories; des

(1) 15 juin 1899.

(2) Auparavant on isolait les navires suspects dans le baie de l'Agha, ce que l'on fait encore lorsque le poste actuel est encombré.

appartements pour le personnel, les troupes; une restauration; des hangars et bâtiments pour les désinfections. En temps ordinaire, le personnel se compose de trois gardes; en temps de quarantaine une organisation complète peut être créée en quelques heures.

Commencé en 1884, sur les plans du D<sup>r</sup> Maurin, ce lazaret s'augmente chaque année d'aménagements nouveaux destinés à le maintenir à la hauteur des progrès de l'hygiène moderne. Pendant toute la durée de l'épidémie cholérique de 1884 et celle de 1892-93, on y a reçu des *quarantainés européens* venant de France ou d'Espagne, ou des soldats de retour des colonies (Tonkin, Madagascar). Depuis cette époque il a été utilisé, à peu près chaque année, comme station de surveillance pour les *pèlerins algériens* et quelquefois les *pèlerins marocains* revenant de la Mecque; ces hadji sont logés sous des tentes, par campements séparés, comme à Tor; ils n'en sortent qu'après désinfection complète de leurs bagages.

\*  
\* \*

Alger est considéré comme le *second port de France* par le tonnage (<sup>1</sup>); une source importante de son commerce est le ravitaillement de charbon. Sa situation à peu près au centre de la Méditerranée, les avantages qu'il présente, en font un port très fréquenté par des navires provenant d'Extrême-Orient et battant pavillon de quarantaine.

Le lazaret se trouvant trop éloigné d'Alger et n'étant pas suffisamment abrité pour permettre les opérations rapides réclamées par ces vapeurs, c'est au poste d'isolement du port d'Alger qu'on les amarre.

De 1892 à 1902, il est passé par Alger **1764** navires de provenance suspecte; sur ce nombre, **57** furent envoyés à Matifou, **557** désinfectés à la station d'isolement pour leur permettre de faire des opérations de commerce (embarquement ou débarquement de marchandises), et **1162** charbonnèrent en quarantaine.

Sur l'ensemble de ces 1764 navires, **969** étaient originaires des

(<sup>1</sup>) En 1900: Alger, 6,937,737 tonnes avec 7,932 navires; Marseille, 12,165,822 tonnes avec 16,968 navires.

régions contaminées de peste, 739 de choléra, 35 de fièvre jaune, 21 d'affections diverses (variole, pourriture d'hôpital à la suite de l'expédition de Madagascar, etc).

\*  
\* \*

Les navires de provenance suspecte en relâche à Alger pour *charbonner*, sont, nous l'avons dit, amarrés au poste d'isolement, la jetée Est, qui ne communique pas avec la terre. L'assainissement est fait par un agent sanitaire qui s'enquiert des conditions de santé du bord, et prévient le médecin; celui-ci passe une visite individuelle des passagers et de l'équipage.

Des indigènes d'Alger sont autorisés à verser le charbon dans les soutes, sans qu'il y ait de communication avec l'équipage, et le navire est surveillé par un ou plusieurs gardes. Il n'est permis à personne de monter à bord ou d'en descendre; aucune marchandise n'en peut sortir. Cependant, lorsque l'état sanitaire le permet, que la traversée a été longue (Japon, Chine), le capitaine et les officiers peuvent aller à terre.

Les chalands sont, après usage, désinfectés au bichlorure et au crésyl; les charbonniers sont largement aspergés de ces mêmes antiseptiques. Ce n'est certainement pas une désinfection très efficace, mais il faut remarquer que: 1° l'équipage est indemne et ils n'ont pas communiqué avec lui; 2° aucun rat malade ou mort n'a été trouvé dans les soutes à charbon; 3° les charbonniers n'ont qu'une chemise de toile et un pantalon qui sont presque entièrement trempés par la pulvérisation.

J'ai cherché maintes fois à obtenir une organisation du recrutement des charbonniers, de façon à pouvoir contrôler ceux qui disparaissent et s'assurer s'ils sont ou non atteints d'affection épidémique; les habitudes musulmanes s'opposent à une telle réglementation. Dès que ces arabes ont travaillé deux ou trois jours, ils ne reparaisent plus, ayant gagné assez pour leur semaine; on ne peut les embaucher que pour la journée. Il y a là, certainement, un danger auquel il n'est pas aisé de porter remède.

Pendant un certain temps j'ai essayé d'arrêter la *sortie des rats des navires* en munissant les amarres de balais en bruyère ou

d'entonnoirs en zinc, mais les rats n'ont pas besoin de cordes pour s'enfuir: ils se jettent à l'eau et nagent fort bien. J'ajoute qu'ils sont très peu tentés de s'enfuir sur le môle d'observation, où ils n'ont rien pour se nourrir, non plus que sur les chalands voisins, uniquement chargés de charbon. Je fais prendre, d'ailleurs, d'une façon méthodique les rats sur notre poste d'observation; l'examen bactériologique pratiqué à plusieurs reprises a toujours démontré qu'aucun d'eux n'était pesteux.

\*  
\* \*

Les navires de provenance suspecte qui veulent faire des *opérations de commerce*, embarquer des marchandises à Alger ou dans un port de la colonie, sont indifféremment désinfectés à Matifou ou à la station d'isolement du port. Les mesures consistent dans: 1° lavage et brossage des ponts et entreponts au savon noir et solution de crésyl, bichlorure ou chlorure de chaux; 2° passage à l'étuve du linge sale et de la literie des équipages et passagers; 3° sulfuration des cales pendant 24 heures, avec une moyenne de 30 grammes de soufre par mètre cube; dans le cas de suspicion, on y mélange partie égale de poussière de charbon.

Il est rare que les navires d'Extrême-Orient débarquent des marchandises à Alger; suivant le cas, elles sont passées à l'étuve ou sulfurées; certaines ne peuvent être désinfectées (denrées, par exemple); on les met sur chalands et des gardes en surveillent le déchargement, afin de détruire les rats.

\*  
\* \*

Ce qui nous a paru intéressant à relever dans la statistique citée plus haut, c'est l'immunité dont Alger a joui pendant dix ans vis-à-vis des maladies exotiques. Alors que presque tous les grands ports du bassin méditerranéen, alors que Lisbonne et quelques villes d'Angleterre et d'Écosse ont été atteintes par l'épidémie pesteuse importée de Chine ou de l'Inde, notre capitale algérienne, soumise chaque jour à des chances de contagion, a pu y échapper jusqu'à présent.

Dire qu'Alger n'a été fréquenté que par des vapeurs non con-

taminés, serait avancer une affirmation sans contrôle. En 1901, un navire anglais parti d'Alexandrie, alors déclarée indemne, était reçu à Alger en libre pratique et y embarquait des vivres et du charbon, mais sans rien débarquer; deux jours après, en vue de Gibraltar, une épidémie éclatait à bord et se répandait à Hall à son arrivée. Dans ce cas, comme dans celui du *Sénégal* et des autres paquebots de la Compagnie des Messageries Maritimes, il est probable que ce sont les rats infectés qui ont donné la contagion à l'équipage; aussi est-ce contre ces rongeurs que se porte le plus l'attention de notre service.

De ce que Alger a été épargné dans ces dernières années par les épidémies, il n'en faut pas conclure que la ville et la colonie soient placées dans des conditions peu favorables à leur extension.

L'Algérie, et Alger en particulier, eurent presque constamment de la peste pendant le XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle, et le choléra, de son côté, y sévit à peu près à chaque épidémie européenne.

\*  
\* \*

Faut-il déduire de cette quasi-immunité des dernières années que tout soit pour le mieux dans notre service algérien, qu'il n'y ait pas d'autres mesures à prendre?

Non. — Certaines améliorations sont sur le point d'être adoptées; le personnel chargé de la surveillance et des désinfections va être séparé de celui du port et sera augmenté en proportion de l'importance que prend le service (1). Nous serons sous peu, je le souhaite, pourvus d'un *appareil Clayton* permettant d'inonder les cales, même pleines de marchandise, d'acide sulfureux, de les désinfecter ainsi et de tuer tous les rats. En appliquant cette mesure à tous les navires suspects, même en relâche pour charbonner, mesure qui ne leur fera perdre aucun temps, il nous sera permis de faire reposer sur des bases scientifiques bien établies et sur des désinfections efficaces l'espoir que le port d'Alger

(1) Le personnel comprend: un directeur, trois agents et quatre canotiers; de plus, trois médecins sont désignés pour les visites médicales.

